

Recettes et conseils utiles		1927	AOUT	SOLEIL	LUNE	Recettes et conseils utiles	
En hiver, tenez au-dessus du poêle de l'eau, qui se vaporisant redonne à l'air l'humidité que le foyer lui ôte.		18 J	De l'Octave de l'Assomption	4 48	6 48	La propreté.—On dit couramment qu'il vaut mieux prévenir le mal qu'avoir à le soigner et qu'il est plus agréable de payer son boulanger que son médecin. Ces propos sont parfaitement justes et se peuvent traduire en la formule suivante: faites de l'hygiène pour prévenir les maladies, c'est-à-dire: soignez-vous avant d'être malade.	
Ceux qui le peuvent feraient bien de se reposer une demi-heure avant et une demi-heure après les repas.		19 V		4 50	6 46	(à suivre)	
Ce sont là les conseils que donne le Professeur L. Peyronnet, directeur de l'Œuvre humanitaire de Paris.		20 S	S Bernard, abbé et doct.	4 51	6 44		
		21 D	XI apr. PENT. et IV d'Aout. S. de L'A	4 53	6 42		
		22 L	Octave de l'Assomption.	4 55	6 40		
		23 M	(Vigile), S. Philippe Bénéti, conf.	4 55	6 40		
		24 M	S. BARTHELEMI, ap. dbl. 2 cl.	4 57	6 38		

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

COOPÉRATION

La coopération est devenue le mot d'ordre de notre époque.

Toutes les classes de la société y voient un des moyens les plus efficaces dont elles puissent se servir pour protéger leurs intérêts.

Les ouvriers, les commerçants, les industriels, les professionnels ont leurs associations au moyen desquelles ils unissent leurs efforts pour défendre des intérêts qui leur sont communs.

Les principes d'union, d'entente, de concorde, principes essentiels de la coopération, deviennent de plus en plus la base sur laquelle s'appuient les relations des individus comme des classes.

L'adoption des principes de coopération par une classe pour défendre des intérêts souvent contraires à ceux d'une autre classe, entraîne nécessairement l'adoption des mêmes principes et des mêmes pratiques par les autres classes. Aussi si les consommateurs ont leurs coopératives où ils s'approvisionnent, les commerçants, pour contrebalancer l'effet de ces organisations qui leur sont nuisibles, se servent d'associations identiques pour grouper leurs achats et diminuer leurs frais d'administration.

La concurrence elle-même tend à se régler d'après certaines directives qui ne sont pas absolument étrangères aux idées de coopération.

CHEZ LES CULTIVATEURS:

Les avantages que le commerce et l'industrie retirent des principes et de la pratique que comporte la coopération ne sont ni différents, ni plus grands que ceux que peuvent en retirer les cultivateurs.

La réunion des efforts de chacun, en les convergeant vers un même but et en leur donnant une direction unique, donne à l'effort individuel l'influence du nombre qui se traduit par une efficacité d'autant plus grande que l'union est plus étroite, que l'entente et l'accord sont plus complets et que chacun consent à faire la part qui lui revient.

La coopération après tout, n'est qu'une question de protection organisée. Et si l'on veut bien analyser les motifs qui sont à la base de toute association coopérative, on devra dire que l'on vise surtout à augmenter notre efficacité au point de vue rendement de l'argent et produits que nous manipulons. L'homme ne fait rien pour rien. S'il parle de protection, c'est qu'il a en vue de se protéger contre quelqu'un avec qui il doit entretenir des relations d'affaires.

Il n'y a peut-être pas de personne qui, plus que le cultivateur, ait besoin de ce genre de protection, car personne a aussi peu à dire sur le prix des produits de son travail que le cultivateur. Les prix du beurre, du fromage, des œufs, des viandes, etc., sont fixés par des gens qui n'ont que fort peu à faire avec leur production. L'influence du producteur est très restreinte et ses limites assez souvent ne s'étendent guère au-delà de celles de la ferme.

Grâce à la coopération on a réussi à faire jouer au cultivateur un rôle qui s'affirme de plus en plus sur les prix qui ont cours sur les marchés. Ce rôle, il est vrai, est encore relativement limité, car celui de l'offre et de la demande sera toujours le régulateur suprême des prix, mais les cultivateurs ont réussi à diminuer d'une manière indiscutable la marge des profits que se faisaient les intermédiaires.

Les cultivateurs reçoivent maintenant pour leurs produits un prix plus en relation avec ceux qui se paient sur les grands marchés du monde.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC:

Dans ce travail de réglementation des prix, la Coopérative Fédérée de Québec a joué un rôle très important. Ce rôle, on ne doit

pas le sous-estimer en attribuant à d'autre qu'à la Coopérative le mérite de la révolution qui, depuis une quinzaine d'années, s'est produite dans notre commerce agricole.

Il serait intéressant de faire une étude de la différence qui existe présentement entre le prix que paie actuellement le consommateur et celui que reçoit le producteur en comparaison avec ces mêmes prix avant la fondation de la Coopérative Fédérée. Il y aurait possibilité de tirer de cette étude des données de grand intérêt qui mettraient en lumière les profits que la Coopérative, soit directement, soit indirectement, fait réaliser aux cultivateurs de notre Province.

LA PART DE CHACUN:

L'influence d'une coopérative n'est pas uniquement en relation avec le nombre de ses membres. Ce qui compte, c'est le nombre de ceux qui font affaires avec elle. Il est un principe en affaires qui a la plus grande importance, c'est que l'influence d'une maison est en relation avec le volume de ses affaires. Si les cultivateurs veulent voir l'influence et la puissance de leur Coopérative devenir de plus en plus grandes, ils doivent faire leur part. Plus ils feront affaires par l'entremise de leur Coopérative, plus ils lui donneront de chance pour mener à bien la tâche qu'ils lui ont confiée.

Une chose que l'on oublie parfois, c'est qu'une organisation, pour réussir, a besoin de tous ses membres et qu'elle doit compter sur la coopération de chacun. Quand bien même elle aurait comme directeurs les hommes les plus capables, elle ne pourrait rien faire si les membres ne consentent pas à faire leur part, s'ils ne veulent pas assumer certaines responsabilités.

A ce sujet, combien de membres, témoins d'attaques contre leur société au lieu de chercher à la défendre, acceptent comme vrai tout ce qu'on en dit sans essayer de voir si oui ou non leur société est dans le tort. Une association est la chose de chaque membre autant qu'elle l'est des directeurs. Autant que ces derniers, les membres doivent avoir à cœur de la défendre, de la protéger, de l'encourager.

Il y a des gens qui se laissent tirer l'oreille et qui, bien que convaincus des bienfaits de l'union et de la coopération ne consentent pas à faire l'effort qu'exige la mise en action des principes de la coopération.

Pourquoi faut-il si longtemps pour que les opinions passent à l'action. Mais il est encourageant de voir comment les cadres de la coopération s'étendent rapidement dans notre Province. Si dans certaines parties, on manque de convictions agissantes, dans d'autres on constate le plus bel enthousiasme.

Les progrès que l'on enregistre, chez les coopératives locales surtout, indiquent combien les idées de coopération sont appréciées de tous côtés. On se rend de plus en plus compte que les coopératives locales isolées n'ont des moyens d'actions que très limités et que leur affiliation avec la Fédérée leur donne plus de force en même temps qu'elles sont en meilleure position pour rendre service à leurs membres.

Page de la Coopérative Fédérée de Québec

Dans l'avis que nous publions la semaine dernière, informant nos lecteurs que la succursale de la Coopérative à Québec, recevrait à l'avenir les expéditions de beurre, nous avons mentionné l'adresse de la Coopérative comme étant à 34 Marché Champlain, lorsque nous aurions dû écrire 38 et 40 Marché Champlain.

Nos lecteurs voudront bien avoir l'amabilité de tenir compte de cette correction.

C. F. DE QUÉBEC.

Grains de s

L'enfant du

Enfant du peuple, humble Il n'est pour toi qu'un ch Aux durs labeurs ta vie e Dieu, pauvre ami; te l Tout ici-bas se meut dan Il surgira des jours plus Chaque douleur recèle un Courage, enfant, et rega

EXPOSITION DE

AGRICULTURE.—L'exposition la Société d'Agriculture et de Montmagny au Québec, année à la même date, dernier, c'est-à-dire août. De cette façon ont toute la première l'exposition, le ven apporter et installer et les juges ont le t l'expertise des produ buer les prix dans l samedi, ce qui perm teurs, dont l'affluenc plus grande le dim deux derniers jours, par les cartes de prix produits, quels sont qui ont été primés. que de cette mani principaux but de l trouve mieux atteint

Les organisateurs la bonne volonté et l tous les membres de l que le succès de cette position annuelle so surpasse celui des an

Nous avons sous le gramme de cette exp très attrayant et co de nombreux prix d rentes divisions de l de l'élevage.

Dans la section de la première classe a aux différentes vari mes: Alexandre, Canada, Baldwin, D Fameuse, MacIntosh Laurent, Scott Win rente et Wealthy.

Nous l'avons déjà des pommes est trop le district de Québec tant des variétés qu très bien et des loca blent tout désignées ture intensive de ce f Plusieurs cultivateu par ce moyen apport appréciable à leur bu

Au cours de l'expos férences et démon tiques seront donn ment. Nous conseil d'y assister. Il est glane pas dans ces o que renseignement puisse tirer profit.

Une exposition e de choses profitable

Il y a surplus de v marché américain. L sins voudraient bien ser en encombrant marché. Mais le g pour protéger les vient d'élè, sr la t importation.

La dinde import sur une valeur de p sous la livre, et l'oi

Ainsi, messieurs l ne pourront pas fa eurrence ruineuse teurs canadiens.